# Proposition de gestion des déchets électroniques

## Législation

- La collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) doit s'accompagner du tri, du traitement sélectif et de la valorisation des déchets. Elle est mise en oeuvre par l'entreprise, ou confiée à des écoorganismes agréés.
- Sont concernés tous les équipements qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques, mais également les équipements de production, de transfert et de mesure de ces courants et champs.
- Les producteurs d'équipements électriques et électroniques professionnels sont responsables de l'enlèvement et du traitement des DEEE professionnels mis sur le marché après le 13 août 2005. Les détenteurs d'équipements professionnels mis sur le marché avant cette date demeurent responsables de la gestion des déchets qui en sont issus, sauf en cas de remplacement d'un tel équipement par un équipement neuf.

Les équipements électriques et électroniques (EEE) contiennent souvent des substances ou composants dangereux pour l'environnement (piles et accumulateurs, gaz à effet de serre, composants contenant du mercure, condensateurs pouvant contenir des PCB, etc.), mais ils présentent aussi un fort potentiel de recyclage des matériaux qui les composent (métaux ferreux et non ferreux, métaux rares, verre, plastiques, etc.).

## Procédure à mettre en place

- Mise en place d'un endroit dans l'entreprise pour entreposer les équipements électriques et électroniques.
- Mettre en place un registre d'identification avec le numéro de série des composants.
- Trouver une entreprise ou une association pour recyclage et vérifier qu'elle peut recevoir ses déchets.
- Informer et sensibiliser les employés.



#### Les solutions

- Trier les différents composants.
- Rassembler tout les équipements à un endroit sur palette avant enlèvement.
- Prendre contact avec une association ou une entreprise pour enlèvement.



## Liste des préstataires

- Exigo DEEE: La solution clé en main pour collecter, sécuriser et recycler vos déchets d'équipements électriques et électroniques.
- **Ecologic-France**: Éco-organisme national pour la prévention, la collecte et le recyclage des équipements électriques et électroniques.
- Recup-ID : L'association qui récupère et réemploie les objets du quotidien.
- **Veolia**: Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique.

#### Conclusion

Les Déchets d'Equipement Electrique et Electronique contiennent des substances et des composants nocifs pour l'Homme et pour l'environnement. Malgré la volonté qu'ont les gouvernements à limiter l'augmentation du nombre de ces déchets, on en compte de plus en plus du fait de l'avancée technologique et du manque de prévention auprès de la population.